

2023-2024

ACCUEIL DE LOISIRS

Projet de Mise en Œuvre du
Projet Educatif Extrascolaire



Valérie CAGNON – Aurélie FORGERIT
DIRECTRICES DE SITES – FAMILLES RURALES LES HERBIERS

Préambule

Un projet pédagogique est un document qui définit les axes principaux. C'est une organisation préalable, une anticipation qui doit savoir s'arrêter à temps pour avoir une prise effective sur le fonctionnement des services proposés par l'accueil. Cet écrit n'est pas figé, il vit.

Aussi, le travail ne peut exister que s'il y a adaptabilité, d'autant plus lorsque nous avons la responsabilité d'enfants que l'on accueille sur des temps de loisirs. Les équipes pédagogiques (animateurs et directrices) doivent donc se poser ces questions : « pourquoi fait-on cela ? » ; « pourquoi l'enfant réagit-il comme cela ? » ; « pourquoi ça n'a pas marché ? » ; « qu'est ce qui a été fait, qu'est ce qui ne l'a pas été ? » ; « comment y remédier, par quels moyens, sous quelles conditions ? » ; « à qui puis-je m'adresser ? » ...

Le projet pédagogique, en accord avec le Projet Educatif de l'association, restera un guide de fonctionnement afin de s'assurer que tout est mis en œuvre en faveur des enfants et de leur famille.

Il reste bien évidemment ouvert à toute évolution, qu'elle émane des enfants, de leurs parents ou des intervenants. Mais sa nature contractuelle implique qu'il ne puisse être modifié que si l'équipe pédagogique approuve cette décision à l'unanimité. Il s'agit là d'un projet à faire vivre en commun.

A quoi sert le projet pédagogique ?

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants. Il permet de donner du sens aux activités proposées. Chaque structure élabore son propre projet pédagogique en fonction de ses services et de ses moyens matériels et humains.

Qui l'élabore ?

Le projet pédagogique est élaboré par les directrices de sites en collaboration avec l'équipe d'animation. Il est établi en fonction du Projet Educatif qui lui, est rédigé par l'organisateur.

A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous : parents, équipe, partenaires...Il est envoyé à chaque famille, il est affiché dans chaque structure ou téléchargeable sur le site internet de Familles Rurales : www.famillesrurales-lesherbiers.org

Table des matières

I.	Présentation de l'association.....	3
a.	Historique	3
b.	Fonctionnement	3
	<i>L'ADHESION A L'ASSOCIATION</i>	3
c.	Organigramme.....	4
	4
	5
II.	Présentation des structures d'accueil.....	6
a.	L'adhésion au service.....	6
b.	Les différents services.....	6
	<i>L'ACCUEIL PERISCOLAIRE</i>	6
	<i>L'ACCUEIL DE LOISIRS</i>	7
a.	Les lieux d'accueil	7
	<i>L'ACCUEIL DES PETITES VACANCES SCOLAIRES</i>	7
	7
b.	Les périodes d'ouverture.....	8
	<i>LES VACANCES D'ETE</i>	8
c.	Une journée type	8
d.	Le public.....	9
	<i>LES BESOINS DU PUBLIC</i>	9
	<i>L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEUR DE HANDICAP</i>	10
e.	L'équipe	10
III.	Les objectifs pédagogiques.....	11
f.	Les moyens mis en œuvre	11
	<i>DES PETITS GROUPES</i>	14
	<i>RYTHME</i>	14
	<i>SECURITE</i>	14
	<i>HYGIENE</i>	14
	<i>REPAS</i>	15
IV.	Evaluations.....	15
a.	Evaluer les activités.....	15
b.	Evaluer les projets d'animations.....	15
c.	Evaluer les accueils de loisirs	15
d.	Evaluer l'équipe pédagogique	15
	<i>DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS</i>	15
	<i>DES ENTRETIENS ANNUELS</i>	15

Présentation de la commune

La commune des Herbiers est une ville dynamique de plus de 17 000 habitants. Elle compte de nombreuses écoles dont 3 écoles privées auxquelles sont rattachées les structures d'accueil de l'association Familles Rurales des Herbiers.

I. Présentation de l'association

a. Historique

En 1947, la ville des Herbiers comptait deux associations Familles Rurales, une au cœur de la ville et l'autre à Ardelay (commune rattachée aux Herbiers depuis 1963).

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales s'implique et participe à la vie locale pour répondre aux besoins des familles, en gérant et animant des services. Elle représente : 691 utilisateurs, 255 familles adhérentes.

Aujourd'hui, l'association Familles Rurales des Herbiers regroupe une équipe de 11 élus bénévoles et 27 salariés qui réfléchissent et s'engagent ensemble pour répondre aux besoins des familles.

b. Fonctionnement

L'association Familles Rurales des Herbiers gère des activités et des services de proximité :

- 1 Ludothèque pour tous les âges afin d'offrir un large choix de jouets et jeux pour toutes générations
- 1 service Baby-sitting qui permet l'entraide et le dépannage pour la garde d'enfant ponctuelle
- 1 partenariat dans le groupement du transport scolaire des Herbiers
- 1 service d'aide aux devoirs
- 3 Accueils de loisirs :
 - Les Diablotins accueil de loisirs et périscolaire + un accueil périscolaire dans l'école St Joseph
 - Les Bout'Choux accueil de loisirs et périscolaire
 - Le Petit Bourg accueil périscolaire

Les bureaux de l'association, situés dans la structure des Bout'Choux comptent 2 salariées :

- 1 Directrice d'association
- 1 Secrétaire comptable.

L'ADHESION A L'ASSOCIATION

Pour bénéficier des services de l'association, une inscription administrative est nécessaire. L'inscription annuelle est gratuite. Les familles peuvent adhérer librement à l'association, ce qui leur donne des réductions de tarifs principalement.

c. Organigramme

Conseil d'administration

Bureau :

Elodie BONNET, Présidente
Elise MORAND, Vice-Présidente
Nathalie CAFAXE, Trésorière
Aurélié ALBERT, Secrétaire

Autres membres :

Nathalie GUICHARD, Aurélié CROISE,
Amandine LACOUA

Anne GANDRILLON, Directrice association

Isabelle VERON, Secrétaire Comptable
association

Amandine BILLY, Directrice
Site Les Bout'choux
Directrice été
Site Les Futés

Valérie CAGNON, Directrice
Site Les Diablotins

Aurélié FORGERIT, Directrice
Site APS du Petit Bourg
ACM Les Bout'Choux Directrice
mercredis et vacances

Personnel ACM Bout'choux

Florence CAIGNON
Méline DAVIAUD
Céline GALLON
Camille RETAILLEAU
Fadma BOURJILA
Evelyne TOURATIER

Personnel ACM Diablotins

Madina ABDOULAIEVA
Mélanie BAGUENARD
Aurore CARE
Angélique COLIETTE-BRICOULT
Clarisse JACQUELOOT
Clémence JEANNEAU
Claudine GASNIER
Sarah FERNANDES-MESQUITTA
Rachel LAMBERT

Personnel APS Petit Bourg

Monique BARBARIT
Julian BERNARD
Juliette BERTRAND
Solène BITEAU
Marie GUIGNARD
Marie-Anne LIGNIER
Rachel LAMBERT
Lynda LEMONON
Patricia ROUSSIERE



II. Présentation des structures d'accueil

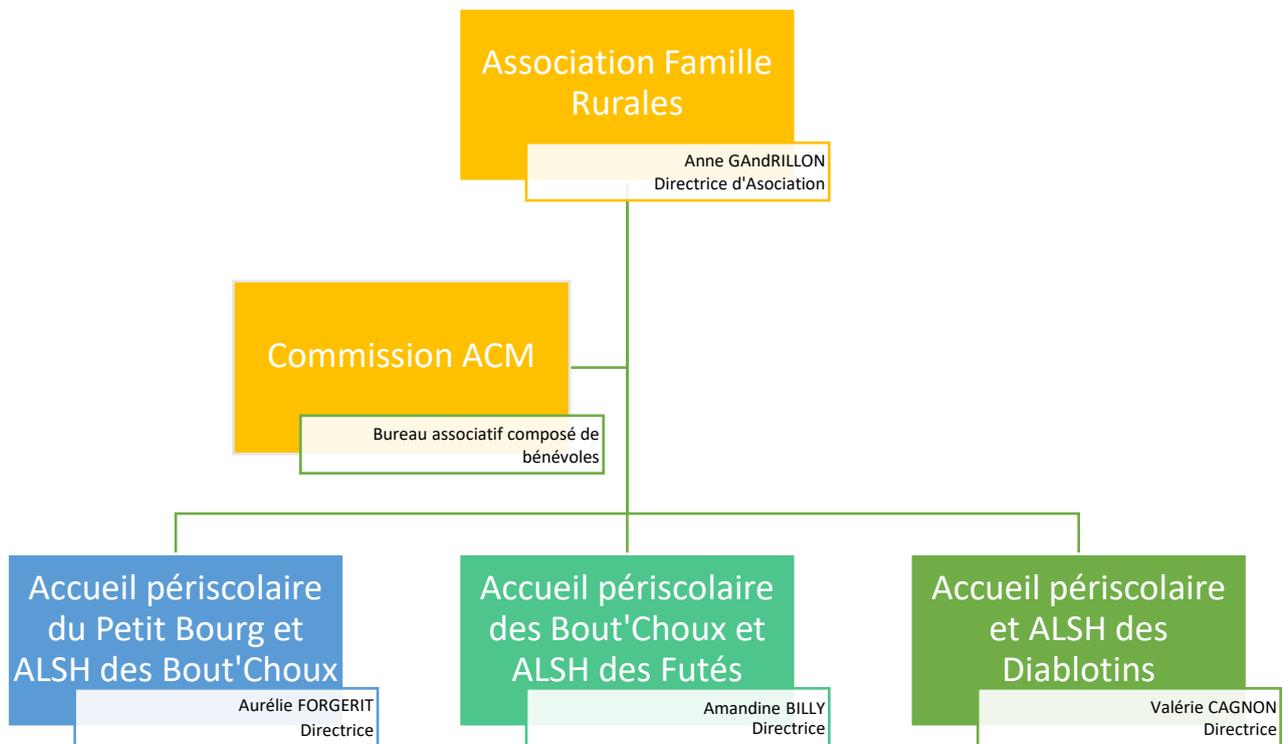
a. L'adhésion au service

Chaque famille voulant bénéficier des services mis en place par la commission ACM doit compléter un dossier d'inscription :

- « Fiche familiale » pour la création du compte sur la plateforme numérique utilisée pour la gestion des inscriptions.
- « Fiche de liaison ». Il s'agit d'un document obligatoire pour le suivi sanitaire de l'enfant. Elle doit être accompagnée d'une copie des vaccinations à jour de l'enfant.

Une fois leur dossier complet, les familles peuvent procéder librement et dans le respect du règlement intérieur, à l'inscription de leur enfant via le Portail Familles.

Ce projet pédagogique réunit les 3 structures d'accueils gérés par l'association Familles Rurales Les Herbiers :



b. Les différents services

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Chacune des 3 structures d'accueil périscolaire a élaboré son propre projet. En effet, l'équipe de direction et la directrice d'association se sont entendues sur le fait que le projet pédagogique de l'accueil périscolaire devait se faire en fonction du lieu d'accueil.

C'est pourquoi, vous pourrez retrouver en annexe, les projets pédagogiques suivants :

- Projet pédagogique de l'accueil périscolaire du Petit Bourg
- Projet pédagogique de l'accueil périscolaire des Diablotins
- Projet pédagogique de l'accueil périscolaire des Bout'Choux

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Parmi les 3 structures, seules 2 permettent la gestion des accueils de loisirs : Les Diablotins, situé dans le centre-ville des Herbiers et les Bout'Choux, situé dans le quartier d'Ardelay.

Les enfants sont répartis selon les effectifs et l'organisation suivante :

a. Les lieux d'accueil

L'ACCUEIL DES PETITES VACANCES SCOLAIRES



L'équipe d'animation aura le souci d'adapter l'aménagement des espaces en fonction de chaque tranche d'âge (taille du mobilier, fléchage des lieux, accessibilité aux matériels et aux jeux...) et cet aménagement doit être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités.

La décoration et l'aménagement des locaux seront également en lien avec le programme d'animation.



Site des Bout'Choux – CAE D'Ardelay



Site des Diablotins – CAE DU BRANDON

b. Les périodes d'ouverture

Il doit permettre à chacun de pouvoir s'ouvrir à différentes pratiques artistiques, culturelles, sportives... Il s'agit d'un temps éducatif certes, mais on doit également garder en tête l'aspect ludique de ce moment. Cet accueil de « loisirs » doit permettre à tous les enfants de se sentir en sécurité pour pouvoir s'émanciper à leur rythme.

Les projets d'animation sont faits par période de petites vacances :

- Vacances d'automne
- Vacances des fêtes de fin d'année
- Vacances d'hiver
- Vacances de printemps

LES VACANCES D'ETE

Durant la période estivale, un projet pédagogique spécifique est mis en place avec l'équipe saisonnière. Il permet de mieux répondre aux besoins des enfants accueillis durant cette période. De plus, des séjours courts sont mis en place afin que chacun puisse découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités, vivre un dépaysement hors de sa structure familiale.

c. Une journée type

Les besoins des enfants varient selon leur âge. Le déroulement d'une journée type sera donc différente entre les 2 groupes principaux :

Une journée type pour les 3/5 ans :



Une journée type pour les 6/11 ans :



d. Le public

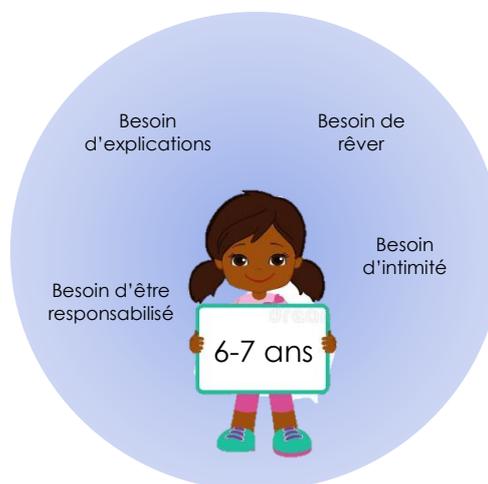
Les enfants accueillis sur le site des Diablotins sont les : 3-5 ans des 3 sites (au choix pour les familles) et 8-11 ans des 3 sites (Bout'Choux, Diablotins et APS Petit Bourg).

Les enfants accueillis sur le site des Bout'Choux sont les : 3-5 ans des 3 sites (au choix pour les familles) et 6-7 ans des 3 sites (Bout'Choux, Diablotins et APS Petit Bourg).

Les enfants qui ne viennent pas en périscolaire dans nos sites peuvent bien sûr venir pour les vacances.

Pour cela, ils doivent compléter un dossier administratif. Les inscriptions pour les accueils de loisirs se font également depuis le Portail Familles. Toute l'équipe pédagogique veillera à accueillir chaque enfant quel qu'il soit.

LES BESOINS DU PUBLIC



L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEUR DE HANDICAP

Nous sommes amenés à accueillir dans notre structure des enfants en situation de handicap. L'arrivée de ces enfants est prévue à l'avance et organisée entre les familles et la direction pour permettre à l'enfant une bonne intégration.

Recevoir chaque famille individuellement fait partie de notre fonctionnement et est d'autant plus important pour l'accueil d'enfant en situation de handicap. Cela permet à la directrice de déterminer avec la famille : le besoin d'accueil de l'enfant, connaître ses comportements et d'éventuelles techniques à appliquer pour faciliter son intégration.

Une réunion avec l'équipe d'animation a lieu. Les besoins spécifiques de l'enfant et les consignes d'accueil sont expliqués afin qu'ils aient du sens pour l'équipe et que l'enfant soit accueilli dans les meilleures conditions.

Lorsque l'accueil s'avère compliqué et met en difficulté l'équipe d'animation, il est possible de faire une demande d'accompagnement auprès de la CAF. Cette aide permet d'employer une personne spécifique (AESH) pour encadrer et accompagner les enfants en situation de handicap.

e. L'équipe

Les équipes d'animation sont constituées des animateurs permanents présents à l'année sur les 3 sites

Les animateurs sont répartis selon les effectifs d'enfants établis à la fin de chaque période d'inscription. Cependant, l'équipe de direction veillera à ce que les enfants soient accompagnés par des animateurs qu'ils connaissent. Elle veillera également à ce que les animateurs puissent préparer en amont les activités qu'ils encadreront.

Aussi, afin de répondre aux effectifs parfois plus importants, nous faisons appel à des animateurs saisonniers.

Les équipes d'animation peuvent également être complétées par des animateurs en stage (BAFA, BAFD, qualification...) ou des élèves en stage découverte (collège, pôle emploi...).

Concernant la direction des sites :

- Les Diablotins : Direction assurée par Valérie CAGNON
- Les Bout'Choux : Direction assurée par Aurélie FORGERIT

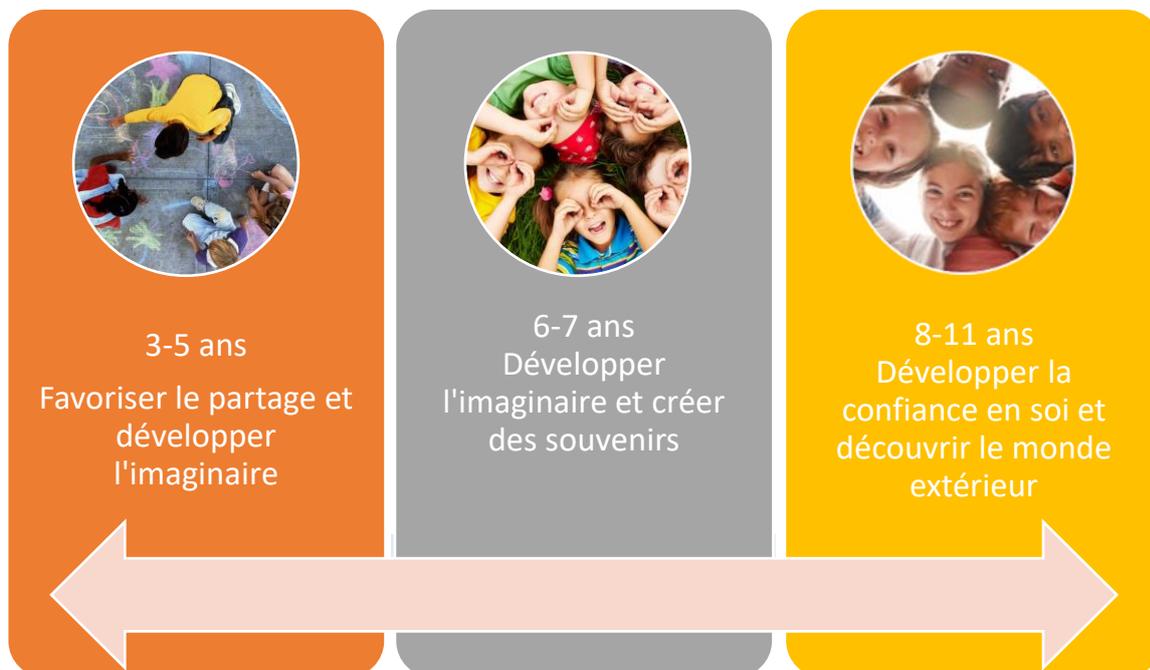
Anne GANDRILLON, la direction de l'association Familles Rurales des Herbiers, assure la coordination des sites, mais également la direction en cas d'absence.



III. Les objectifs pédagogiques

Ce projet pédagogique a été élaboré par l'ensemble des animateurs et des directrices de sites. Il s'appuie sur les objectifs éducatifs présentés par l'Association Familles Rurales des Herbiers¹ :

L'enfant et sa famille, acteurs de leur accueil de loisirs



f. Les moyens mis en œuvre

Afin d'atteindre nos objectifs pédagogiques, des choix organisationnels ont été mis en place, conservés au fil du temps et parfois améliorés.

L'équipe d'animation a fait le choix de thématiques différentes en fonction des tranches d'âges pour les vacances d'automne.

¹ Projet Educatif de l'association Familles Rurales des Herbiers, annexe 1.

3-5
ans

"Drôles de petites bêtes"

6-7
ans

"Les records"

8-11
ans

"1,2,3 à vos marques"

CM

Activités spécifiques : Initiation billard, macramé, veillée

3-5 ans

Favoriser le partage

Cette notion est développée au travers de différentes relations de communication et de confrontation aux autres, (enfants adultes).

Moyens mis en place :

- Des temps de discussion avec les enfants sur différents sujets (bilan d'activités, fonctionnement de la structure, règles de vie...)
- Partage du matériel lors d'activités en groupe
- Un esprit d'équipe et d'entraide lors des jeux/activités
- Partage de moments conviviaux (repas, goûters)
- Mise en place d'un goûter pris en commun, avec les 6/7 ans et les 8/11 ans afin de favoriser les échanges intergénérationnels et de développer la solidarité des plus grands envers les plus petits. -

Développer l'imaginaire

Cet objectif sera réalisé à l'aide de la mise en place d'une fabulation tout au long de la période de vacances

Moyens mis en place :

- Décoration en amont et pendant les activités avec les enfants
- Chansons sur le thème
- Personnages Mireille l'abeille et Belle la coccinelle, tirés des livres Antoon Krings
- Sortie au cinéma : Collargol, l'ours qui chante

6-7 ans

Développer l'imaginaire

Cet objectif sera réalisé à l'aide de la mise en place d'une fabulation tout au long de la période de vacances

Moyens mis en place :

- Décoration en amont et pendant les activités avec les enfants
- Le labo du savant fou avec digicode dans une pièce de regroupement
- Personnage du savant fou avec déguisement, mise en scène
- Invention de records
- Diversifier les supports, les matériaux et les lieux
- Encourager tous types d'expression

Créer des souvenirs

*« Les souvenirs sont notre fondement, le sol sur lequel nous marchons durant toute notre vie »,
résume le psychologue Patrick Estrade.*

Moyens mis en place :

- Création d'un livre d'or par les enfants
- Fresque de photos, de dessins
- Jeux collectifs
- Publications Facebook
- Mise en valeur des réalisations des enfants
- Sortie au cinéma : Trolls 3

8-11
ans

Développer la confiance en soi

L'estime de soi est un des piliers de l'inclusion sociale.

Moyens mis en place :

- Travailler l'estime de soi à partir du groupe (sentiment d'appartenance) : jeux, œuvres collectives
- Activités sportives nouvelles : roller hockey
- Atelier cuisine, passage devant le jury des 3/5 ans
- Prise de décision : choix d'ateliers encadrés

Découvrir le monde extérieur

S'ouvrir au monde et aux autres est un élément essentiel de l'éducation, il constitue le terreau d'ouverture et de tolérance

Moyens mis en place :

- Se retrouver sur un seul lieu pour des enfants de 3 sites différents en périscolaire
- Découvrir des lieux, des partenaires de la commune : la ludothèque, le cinéma, association de roller
- Appréhender le centre-ville : jeu de piste

L'association souhaite développer et améliorer l'accueil des plus grands. Amandine BILLY, devra superviser les projets d'animation de cette tranche d'âge. Lors de chaque période de petites vacances, les 10-11 ans se verront notamment proposer un programme d'animation spécifique : 2 activités et 1 veillée (19h-21h).

Elle aura également pour mission de développer, à l'année, des projets jeunesse, d'organiser les séjours de l'été et de concevoir des projets d'animation en collaboration avec les équipes d'animation et les autres directrices.

Pour les autres périodes des vacances d'autres thématiques seront choisies afin de répondre différemment aux objectifs.

DES PETITS GROUPES

Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité. Il nous faut ainsi privilégier un fonctionnement en petits groupes d'âge homogènes. Cela permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'entretenir des relations privilégiées avec les autres enfants comme avec les animateurs.

Le petit groupe, sécurisant, permet de trouver plus facilement ses repères et une place parmi les autres. Les enfants sont ainsi répartis en trois groupes en fonction de leur âge et donc de leurs besoins, intérêts et rythmes de vie : les 3-5 ans ; 6-7 ans et les 8-11 ans.

Il reste néanmoins important, pour nous, de permettre aux enfants d'âge différents de se rencontrer et de vivre certains moments ensemble. Les petits et grands sont conviés sur des temps d'activités communs durant lesquels seront valorisés les compétences de chacun, quel que soit son âge.

La rencontre de ces groupes permet également aux plus jeunes d'appréhender plus facilement le prochain passage dans le groupe des plus grands...

RYTHME

L'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant et devra rester disponible et attentif, tout au long de la journée. Le nombre d'animateurs doit être suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

SECURITE

Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant et du groupe par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre, et sa vigilance. L'équipe de direction reste également vigilante sur l'attitude des animateurs.

Dans chaque équipe d'animation, un référent a pour mission la gestion des pharmacies et des tenues de rechange. Il se charge d'assurer la conformité des produits présents dans les pharmacies ainsi que la gestion des stocks.

HYGIENE

Durant toute la durée de l'accueil les animateurs veilleront à accompagner les enfants dans la continuité des gestes d'hygiène et des gestes de la vie quotidienne : passages aux toilettes, lavage des mains, proposer à boire

REPAS

Les repas servis aux enfants sont préparés par la société CONVIVIO. Ils sont servis par nos agents de services. Les animateurs, quant à eux, déjeunent avec les enfants et participe à l'animation et au bon déroulement du repas.

Aussi, dans le cadre des projets d'animation, les enfants peuvent être amenés à préparer eux même leur repas ou goûter. En ce sens, les animateurs seront attentifs à l'équilibre alimentaire et à l'utilisation de produits de saison. Le but étant de faire découvrir aux enfants des goûts, des saveurs et des techniques de préparation.

En ce qui concerne l'hygiène alimentaire, le lavage des mains, l'usage d'outils propres et d'un plan de travail désinfecté, la conservation du repas témoins (6 jours), sont autant de techniques professionnelles qui devront être assurées par l'équipe d'animation.

IV. Evaluations

a. Evaluer les activités

Chaque animation ou activité est évaluée grâce à la fiche « projet d'animation ». Un espace dédié au bilan est réservé pour permettre de mieux évaluer les objectifs de départ. Cela permet également dans le cadre d'une reconduite d'activité, une relecture plus facile.

Les directrices doivent se saisir de ce document pour assurer le bon déroulement des projets d'animation, évaluer équitablement chaque projet et faire progresser son équipe d'animation.

b. Evaluer les projets d'animations

Chaque projet, sera évalué en équipe, durant le bilan d'un projet ou d'une période. Le fonctionnement global, la préparation, la menée du projet... Beaucoup de points seront abordés, évalués afin d'évoluer et d'améliorer nos pratiques et les services proposés.

c. Evaluer les accueils de loisirs

Les évaluations précédentes permettent de faire un bilan et une évaluation précise du fonctionnement des accueils de loisirs. L'équipe de direction sera ainsi en mesure d'apporter des précisions et des propositions à l'association. C'est ensuite à l'organisateur que revient la tâche de réaliser une évaluation du service afin de lui soumettre des objectifs pour l'année suivante.

d. Evaluer l'équipe pédagogique

Chaque salarié est évalué au cours de l'année tant sur sa pratique professionnelle avec les enfants que celle observée avec le reste de l'équipe.

DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Ils sont programmés en milieu d'année civile. Ils sont obligatoires et menés par les directrices et l'employeur, en l'occurrence, Anne GANDRILLON la directrice de la l'association.

DES ENTRETIENS ANNUELS

Ils ont lieu en fin d'année. Ils permettent d'évaluer les objectifs fixés en fin d'année dernière, envisager des formations, échanger sur la place que l'on occupe au sein de l'ensemble de l'équipe... Ces entretiens sont menés par les supérieurs hiérarchiques de chaque salarié.

ANNEXE

Projet éducatif de l'association

L'association établit un projet éducatif. Celui-ci trace les prémices de ce vers quoi les structures d'accueil doivent tendre. Voici le projet éducatif de l'association Familles Rurales des Herbiers :

L'enfant et sa famille, acteurs de leur accueil de loisirs

DEVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI

La confiance en soi est la perception que nous avons de nous-mêmes et de nos capacités. C'est le regard sur soi-même et ce qu'on croit savoir faire et pouvoir faire.

DEVELOPPER LA NON-VIOLENCE

La non-violence permet de mieux se connaître et mieux connaître les autres, développer l'estime de soi, favoriser l'expression créative, l'expression et la gestion des émotions, l'écoute, la coopération, ...

FREINER « L'HYPER-ACTION »

Les loisirs constituent un environnement participant à l'évolution et à la construction identitaire de l'enfant. L'accueil de loisirs est un espace qui cherche à marquer sa différence avec l'école. Mettre en avant des activités simples, en ne proposant pas de la suractivité ou de l'occupationnel mais des activités basées sur l'essentiel.